

# Restaurer et valoriser les richesses des rivières

► Walhain, qui abrite le cours d'eau le plus pollué du bassin, estime qu'il est temps d'agir.

Dans le bassin de la Dyle, le Nil est considéré par le Contrat de rivière comme le cours d'eau le plus pollué. *"Cela s'explique par la faible déclivité et les nombreux méandres du Nil, précise Jean-Marie Gillet, l'échevin de l'Environnement de Walhain. Cela s'ajoute à la grosse pression urbanistique, on obtient une faible oxygénation de la rivière. Il est*

*temps de réagir."* Le conseil communal a d'ailleurs approuvé le programme 2008-2010 du Contrat de rivière à l'unanimité. Plus largement, dans ce domaine, les intentions de la commune se concrétiseront dans divers domaines touchant ou non les treize kilomètres du Nil. Avec un objectif final de restaurer et valoriser les richesses des rivières. Ce qui se concrétisera notamment par une attention particulière à l'égard de la problématique des écoulements d'égouts dans les cours d'eau, mais aussi les berges de ceux-ci. Un dossier forcément lié au plan d'assainissement des eaux usées. *"D'autres aspects seront égale-*

*ment pris en compte de ce programme auquel nous avons participé à la mise en place, a ajouté Jean-Marie Gillet. Que ce soit les inondations, les coulées de boue, la sensibilisation des riverains..."* Non loin de là, à Chastre, le programme d'actions du Contrat de rivière présenté par la majorité a été approuvé à l'unanimité et jugé "très ambitieux et très intéressant" par l'opposition Ecolo. Il concernera tout d'abord les plantes invasives. Des étudiants de Gembloux se sont déjà chargés de l'inventaire sur l'Orne. La suite du travail sera effectuée au printemps prochain par les ouvriers communaux, formés à cet

effet. *"Nous avons aussi l'intention de réintroduire des poissons en amont du Moulin du Sart, a expliqué l'échevin de l'environnement Stéphane Colin. Cela nous permettra de vérifier s'il y a ou non un problème de pollution en aval."* La commune a aussi l'intention d'aménager un sentier le long du Ry des Lovières à Blanmont. Ce qui irait en complément d'un projet plus global de réhabilitation sur toute l'entité. Il est aussi prévu de finaliser l'inventaire des atteintes sur les cours d'eau traversant l'entité. Un travail qui sera mené avec le CCBW.

**Geoffroy Herens**